

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le Conseil d'Empire allemand a unanimement approuvé l'attitude de ses délégués à Genève. L'Allemagne renonce ainsi à son attitude intransigeante qui était le principal obstacle à la politique de conciliation et de paix. — La nomination du nouveau Ministre de l'air.**

Sam. il. dernier, le Conseil d'Empire s'était réuni pour délibérer à propos des négociations entamées à Genève sur la question de la Rhénanie. Le Conseil d'Empire équivalant en Allemagne à ce qu'est en France le Conseil des Ministres.

Il était saisi de l'affaire par un rapport que lui avait adressé la délégation allemande à la Société des Nations, délégation dirigée par le chancelier d'Empire en personne. Celui-ci, sommé par les nationalistes de rentrer à Berlin ne fût-ce que pour s'expliquer, s'était refusé à quitter Genève et à prendre ainsi figure d'accusé qui accourt pour se justifier. Tous ces incidents avaient créé à Berlin une atmosphère d'énevremment et d'inquiétude.

La discussion au Conseil d'Empire a donc eu lieu en l'absence du Chancelier. Mais cela n'a pas empêché le Gouvernement allemand de se prononcer nettement. Il a pris une décision excellente portée à la connaissance du public par un communiqué où il est dit : « La situation à Genève, telle qu'elle se présente sur la base des rapports de la délégation allemande, a fait l'objet d'un examen approfondi. L'attitude de la délégation à Genève a été unanimement approuvée. »

Ainsi le Gouvernement allemand tout entier est derrière sa délégation à Genève et approuve ce qu'elle a fait. Il ne résulte pas de cette décision que l'on sera immédiatement d'accord sur les détails de l'affaire. Il y a là du travail pour les négociateurs. Mais il en résulte que l'on n'est plus en opposition sur le fond. Et c'est un progrès très important.

Par l'initiative de ses délégués à Genève qu'approuve unanimement le Conseil du Reich, l'Allemagne a complètement modifié sa position.

Elle admet aujourd'hui que l'évacuation anticipée de la Rhénanie n'est pas un « droit » acquis par elle en vertu même du traité de Versailles. Elle admet que la France et ses alliés ont le « droit » de la refuser et qu'en acceptant d'en discuter ils font une « concession » sur leur droit. En conséquence, elle reconnaît implicitement qu'à cette concession ses Alliés doit correspondre une contrepartie dont elle fera les frais. Bref, cela devient une affaire dont on débat contradictoirement les modalités. L'Allemagne le reconnaît même de la façon la plus explicite puisque ses représentants à Genève discutent déjà des conditions auxquelles on pourrait traiter.

On voit toute l'importance de la décision prise par le Conseil d'Empire à la requête du Chancelier et des délégués à la Société des Nations. Il s'agit d'un véritable « retournement ». La thèse intransigeante à laquelle on s'est heurté si longtemps rendait impossible toute conversation utile. Elle était tout espoir d'arrangement.

Désormais, cette thèse est abandonnée. Elle ne pourra jamais plus être reprise. Avec elle a disparu le principal obstacle à la politique de pacification et de rapprochement. Qu'il s'en rencontre d'autres, c'est possible. Peut-être même est-ce probable. Mais ils ne seront jamais aussi difficiles à vaincre puisque voilà décidément admis le principe qu'on repoussait farouchement jusqu'ici.

On en fait honneur à l'habileté de M. Briand qu'aucun contretemps n'a rebuté et qui a su faire preuve de conciliation quand il le fallait et de fermeté quand c'était nécessaire. Son mérite est grand assurément et ce n'est pas nous qui aurions la tentation de le diminuer. Mais ni son autorité ni sa souplesse n'auraient pu réussir s'il n'avait pas eu derrière lui l'opinion française pour le soutenir.

La période de vacances est généralement peu féconde en événements sensationnels de politique intérieure. Et il est particulièrement rare que la nomination de nouveaux ministres coïncide avec l'absence du Parlement.

C'est pourtant ce qui vient de se produire. Il est vrai que nous devons cet événement exceptionnel à la disparition tragique de M. Bokanowski lequel n'a pas attendu la rentrée des Chambres pour mourir. On sait pourquoi un seul ministre ayant disparu nous en voyons rentrer deux au Gouvernement. Il a paru nécessaire à la bonne réorganisation de notre flotte aérienne qu'on en chargéât un ministre exclusivement occupé à cette urgente tâche. L'aviation est une chose assez importante pour absorber les efforts d'un chef et d'un administrateur. Le choix que l'on a fait de M. Laurent-Eynac a cette heureuse chance de réunir l'approbation des milieux politiques et des milieux techniques. Nous ne sommes pas en mesure de formuler à ce sujet une opinion autorisée. Nous constatons simplement l'unanimité — ou presque — d'éloges que le nouveau titulaire rassemble sur son nom. Il fait naître de grands espoirs, nous souhaitons qu'il ne les déçoive pas. On l'accable d'éloges. Il lui reste maintenant à les mériter.

## Informations

**Election sénatoriale**  
Voici le résultat de l'élection sénatoriale qui a eu lieu dimanche, à Mendé, pour pourvoir au remplacement de M. Daude-Gleize, décédé.  
Premier tour de scrutin : inscrits : 378; votants : 377.  
Ont obtenu : MM. Bonnet de Paillerets, ancien député, Union nationale, 259 voix, élu.  
M. Louis Parrain, chef du contrôle au ministère du travail, Concentration républicaine : 116 voix.

**Les dettes de guerre**  
La Trésorerie britannique annonce que le gouvernement français lui a fait un versement de quatre millions de livres sterling, en règlement du cinquième acompte sur la dette de guerre.

**L'évacuation de la Rhénanie**  
Les représentants des six puissances intéressées à l'évacuation éventuelle de la Rhénanie (France, Angleterre, Belgique, Italie, Japon et Allemagne) se sont réunis dimanche, à 10 h. 30, au siège de la délégation de la Grande-Bretagne, sous la présidence de lord Cusheadun. Le communiqué suivant a été remis :

« A la fin de la troisième conversation qu'ils ont eue, les représentants de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon, ont constaté avec satisfaction les conditions amicales dans lesquelles ont été envisagées les importantes questions qui ont fait l'objet de leur échange de vue. L'accord s'est établi entre eux sur les points suivants :

1° Sur l'ouverture d'une négociation officielle relativement à la demande formulée par le chancelier du Reich au sujet de l'évacuation anticipée de la Rhénanie.  
2° Sur la nécessité d'un règlement complet et définitif du problème des réparations et de la constitution, pour atteindre ce but, d'une commission d'experts financiers désignée par les six gouvernements.  
3° Sur le principe de la constitution d'une commission de constatation et de conciliation, la composition, le fonctionnement, l'objet et la durée de la dite commission seront soumis à une négociation entre les gouvernements. »

**Chez les nationalistes allemands**  
Le parti nationaliste continue sa campagne contre les négociations actuelles à Genève.  
La direction du parti exprime sa stupeur de ce que le chancelier Müller n'a pas obéi aux injonctions du comte Westarp et n'est pas rentré immédiatement à Berlin pour fournir des explications.  
Elle déclare que l'opposition nationaliste qui s'est abstenue jusqu'à présent pour ne pas affaiblir la position de la délégation allemande à Genève, n'a, dorénavant, plus aucune raison de se taire.

**Ils vendent les objets d'art**  
Le gouvernement soviétique a fait enlever de certains musées de Leningrad et de Moscou plus de 4.000 objets d'art qui ont été envoyés à Berlin pour y être vendus.  
**L'Egypte et le pacte Kellogg**  
Mohammed Mahmoud pacha, président du conseil égyptien, a prononcé à Tanta, un discours dans lequel, faisant allusion au pacte Kellogg, il a déclaré que l'Egypte, respectueuse des droits d'autrui, se refusait absolument à subir la domination d'aucune nation et que le devoir du gouvernement égyptien était de dire catégoriquement que son adhésion au pacte n'impliquait pas l'acceptation des réserves.

**Le pacte Kellogg**  
Le gouvernement mexicain vient de faire connaître au département d'Etat américain que le Mexique adhérerait au pacte Kellogg de renonciation à la guerre.  
**Pétrole en feu en Roumanie**  
Dans un bassin du port de Constantza, des matières pétrolières qui flottaient à la surface ont été probablement enflammées par une cigarette jetée imprudemment. Des flammes ont atteint le bateau « Hommes », battant pavillon espagnol, qui a été remorqué hors de la zone dangereuse. Il a pourtant subi des avaries évaluées à dix millions de lei. Les autres bateaux se trouvant à proximité ont été tirés au large.

**L'élection américaine**  
Le parti progressiste qui, en 1924, avait soutenu la candidature du sénateur La Follette pour la présidence de la République, a décidé de soutenir le gouverneur Smith, candidat démocrate. Aux dernières élections, plus de cinq millions de progressistes s'étaient rendus aux urnes.

**les plus naturels, sans recourir à l'élevage intensif de la faune microbienne.**  
Et, pour le surplus, de se guérir du médecin. (De Paris-Soir).

Victor Méric.

## La gabegie en Chine

Les gouvernements anglais, américain et japonais ont attiré l'attention du gouvernement de Nankin sur la désorganisation de l'administration de la gabelle dont les revenus ont été saisis par les autorités nationales.  
Les puissances rappellent au gouvernement de Nankin qu'elles sont intéressées dans cette question, les revenus de cette taxe représentant la garantie sur certains prêts consentis à la Chine.

**EN PEU DE MOTS...**  
— Les raisins de la treille du roi, à Fontainebleau, ont été adjudés, samedi, 5 fr. 75 le kilo.  
— Une légère baisse s'est produite sur le prix de la farine, à Paris.  
— Un violent cyclone a fait de grands ravages aux Petites Antilles. Deux villes ont été dévastées. 80.000 personnes sont sans abri.  
— Le Gouvernement a décidé de citer M. Bokanowski à l'ordre de la nation.  
— A Villacoublay, deux avions se sont aérochés au sol au départ. Le mécanicien a été tué et deux soldats sont grièvement blessés.  
— A Agde, au cours d'une forte pluie, des fournis dont les ailes atteignent 1 cm. 1/2 de longueur sont tombés sur la ville.

**NOS ÉCHOS**  
Libres propos.  
La revue, *l'Europe Nouvelle*, sous le titre *Ethnographie*, rapporte d'intéressants propos de M. Briand, qui, sa journée de travail finie, n'aime pas à « parler boutique » — *to talk shop*, comme disent les Anglais — et préfère s'entretenir avec ses familiers de quelque sujet d'intérêt général.  
On parlait à Genève, devant lui, de ce que pourrait bien être la qualité malsaine du peuple français.  
« Je crois, dit le ministre, que c'est la puissance d'assimilation des autres races, et de tous les éléments qui se joignent sur le sol de la France. Nous avons des estomacs d'autruche. Tout le long de notre histoire nous n'avons fait qu'absorber et digérer. Dès la période gallo-romaine, c'est la Gaule qui a assimilé Rome. Les Gaulois ont absorbé les Romains. Il en sera toujours ainsi, et le contraire n'est pas à craindre. »  
M. Briand dit de cet avis.  
M. Briand sourit. « Ici, en l'occasion de lui dire ce que je pensais, à propos des colonies italiennes du sud de la France. Il n'a pas en effet paru convaincu. » Après un silence, il reprit : « C'est comme Jeanne d'Arc. Qu'avait-elle besoin de bouter les Anglais dehors? Nous les aurions peu à peu assimilés. Et alors, quelle race splendide ! »

Le père Mathurin est un brave paysan limousin qui aime à être servi « vite et bien ».  
Or, un jour, il téléphonait de son village à un marchand d'avoine de la ville voisine :  
— Expédiez au plus tôt deux sacs d'avoine... Je suis pressé, criait-il dans l'appareil. Comment ?... Vous dites ?... Mais oui... Chez moi pardi !... Chez moi, évidemment !... Comment ?... Vous dites que vous voulez savoir pour qui est cette avoine... ?  
« Indiscrétion » mit le père Mathurin en colère :  
— Mais dites donc là !... C'est pas parce que je ne suis qu'un paysan qu'il faudrait quasiment se gausser de moi...  
Au bout du fil le marchand de grain s'évertua à lui expliquer qu'il lui fallait ce renseignement, que sans ça, il lui était impossible de livrer.  
— Oui ! reprit le père Mathurin, plus calme. Si c'est ça que peut des fois vous être utile, je veux bien moi...  
Et il ajouta :  
— Alors notez !... C'est pour mon cheval.

Un lâcheur.  
Les Toulousains fêrus de leur chantiers sont dans la désolation. Ils trouvent qu'on ne parle plus assez de leurs « tenures ». Cependant, il leur restait Trantoul et c'est avec une exubérance fiévreuse qu'ils disaient de lui : « Et ! ils ont bien été forcés de l'engager à la Scala de Milan. Sans lui, ils ne pourraient pas chanter leur musique... »  
Hélas ! ils viennent d'apprendre qu'ils ne peuvent plus se réclamer de sa gloire. Leur héros, grisé par ses succès, naturalisé italien est devenu il signor Antonino Trantoulli.  
Les Toulousains vont-ils avoir à le renier ?

**Lorsque tout est fini.**  
Un jeune journaliste était venu interviewer Robert de Flers. Supplie auquel il se prêtait avec une courtoisie délicate, heureux d'être agréable à un confrère et d'aider un jeune ! Il était question, ce jour-là, de la jeune génération littéraire. Bientôt, il ne fut plus question que de la jeunesse en général.

## CHRONIQUE RÉGIONALISTE

### LE PATOIS QUERCYNOIS DOIT-IL VIVRE ?

#### A qui l'honneur de créer l'« Escola Carsinolo » ?

III  
Remembrons les idées contenues dans mon dernier article :  
N'ai-je pas essayé de démontrer que le félibrige était fonction du régionalisme touristique ;  
que le félibrige pouvait vivre sans observer toutes les contraintes de l'Ecole occitane qui n'est pas d'essence populaire ;  
que ce félibrige enfin était en grande pitié en Quercy où personne d'influent hélas ! ne s'intéresse à lui.  
Et je conclus en adjurant les « Amis du Beau Vieux Quercy », la « Société des Etudes du Lot » et tous ceux qui sont encore épris de l'idéal régionaliste de prendre exemple sur les cités voisines où sont florissantes les Académies félibréennes.  
Et il me vient ici en mémoire ce cri de ralliement que je claironnais, il y a trois ans, au théâtre d'Agen devant un public dont je n'oublierai de longtemps la chaleureuse ovation.  
Oyez plutôt, vous que j'invite à partager mon ardent foi dans cette invocation à Jamin le vrai poète du peuple si malmené par les Occitans :

« Ah, enbel de la viello ! plus aquí poneto !  
« Cal doune, naparra contro lous Fransimans ?  
« Cal doune emboucara ta lirico troumpeto ;  
« Per far reïvisoular la lengo dels paizans ?  
« Tu qu'èssins lou Parnaso, azuis ma voués clamantio,  
« Azuis un rei petit, un menat mèdicatèr !  
« Qu'entoune la cansoun per uno causo santo  
« Pègou lous troubadours que trouant dins lou cel,  
« Sui qu'un ment regent, trepazant de coulerro  
« Contro lous à las històris que maitoune la mai :  
« Amaliscat, pantaisi, plouris sus sa misèro,  
« Zou cresi, Jansèmin, Tapitaran Jamal ! »

Combien je souhaiterais que mes vers ne fussent pas poussifs et qu'ils eussent assez de souffle pour capter l'enthousiasme des amateurs du Quercy !  
Mais descendons du Parnasse où j'essaye vainement de me hisser ! pour envisager nos possibilités félibréennes en observant ce qui se fait ailleurs :

« Agut a son « Jasmin d'Argent », peut-être un peu trop mondain, qui encourage les tournois poétiques en vers français et gascons. M. Marcel Prévost y préside annuellement avec une joviale humeur la Cour d'Amour où il entraîne un de ses collègues de l'Académie française chargé du discours d'usage. Le subtil écrivain de la glèbe, M. Joseph de Pasquidoux, y préside la section occitane.  
Périgueux a son « Bournaï » dont le majoral, M. Robert Benoit, n'est pas le moindre amateur. Son essaim se pose dans les diverses cités périgourdines pour célébrer l'annuelle félibrée dont le programme dévide un tournoi, poétique, de chansons locales, de costumes anciens.

« Aquitanéa », dont le siège est à Bordeaux, favorise le réveil des traditions terriennes, des costumes régionaux, des libertés communales et provinciales.  
Toulouse a sa section occitane au sein de l'Académie des « Jeux Flo-raux ».  
Montauban a son « Escola carsinolo » avec M. Antonin Perbosc, l'élu du Parnasse et l'indiscutable renouvateur de la langue occitane.  
Les « Grilhs du Lauraguais à Castelnau-d'Aud » ont à leur tête M. Prosper Estieu, le digne émule de M. Perbosc.

En citerai-je encore autour de nous : Moissac a « La Cloucade des Clascas » ;  
Robert de Flers était mélancolique ; il était dans un de ses moments de noir :  
— La jeunesse, fit-il, vous ne savez pas ce que c'est, mon jeune ami. La jeunesse, on ne la découvre qu'en vieillissant.  
Et avec un sourire il ajouta :  
— ...trop tard !

**Pour changer.**  
Robert de Flers entendait parler, un jour, d'un financier véreux, connu surtout pour avoir comparu, plusieurs fois, en correctionnelle, comme usurier et comme failli frauduleux, et qui était bien malade.  
— Eh bien ! comment va-t-il ? demanda l'auteur de *Les Nouveaux Messieurs*.  
— Très mal. Il est condamné par les médecins.  
— Par les médecins ? Ça le change !

Malice innocente.  
Une grande admiratrice demandait un jour à Robert de Flers :  
— Quelle est celle de vos pièces que vous préférez ?  
— Anssiôt le malicieux académicien inventa un titre :  
— *Les Jotes de l'Interview*, fit-il.  
La dame donna dans le panneau :  
— Moi aussi, déclara-t-elle avec empressément.

**L'humanité défunte.**  
Un enfant, visitant avec son père un cimetière, avait lu un grand nombre d'inscriptions tumulaires célébrant toutes les vertus des défunts.  
— Alors, se tournant vers son père, il lui demanda sincèrement :  
— Mais, papa, où sont donc enterrés les méchants ?  
LE LISEUR.







# CAHORS

## Le stationnement DES AUTOMOBILES pendant l'Exposition

M. le Maire de Cahors vient de prendre un important arrêté pour régler le stationnement des autos pendant la durée de l'Exposition.

En voici les articles :  
 Article 1. — Le stationnement des véhicules automobiles est interdit, du 18 au 23 septembre courant inclus dans les rues de la ville.  
 Article 2. — Les voitures automobiles particulières ou de louage devront être conduites directement à l'un des endroits ci-après où elles pourront stationner.  
 1° Cours Vaxis, près du Pont Louis-Philippe.  
 2° Place Galdemar, près de la Halle aux grains.  
 3° Place Thiers.  
 Les autobus et camions devront être conduits pour y stationner soit sur la Place Thiers, soit sur l'esplanade du Quai Cavaignac, près du Pont Louis-Philippe.

Article 3. — Les infractions au présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.  
 Article 4. — Le Commissaire de police et les agents placés sous ses ordres sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cahors, à l'Hôtel de Ville, le quinze septembre mil neuf cent vingt-huit.

Le Maire :  
 Signé : A. TASSART.

### Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot

Nous recevons la communication suivante :

Samedi 15 septembre, M. Malvy, Président de la Commission des Finances de la Chambre, a reçu en audience particulière les délégués des Fédérations Commerciales et Industrielles du Centre de la France.

Le département du Lot était représenté par MM. Farge, de Cahors, et Taillade, de Gourdon.

M. Fournier, d'Aurillac, Conseiller confédéral des groupes commerciaux de France a exposé d'une façon très précise les doléances du petit commerce et s'est mis d'accord avec M. Malvy sur de nombreux points.

Discutant les articles du budget de 1929, ayant trait aux lois fiscales, M. Fournier a signalé à M. Malvy les injustices résultant de certaines dispositions. Il a surtout insisté sur la nécessité d'un abatement à la base pour le commerce et l'industrie.

M. Malvy a, au cours de ce long entretien, manifesté le désir de prendre en considération les doléances du Commerce et a prié M. Fournier de rédiger un rapport qu'il communiquera à la Commission des Finances de la Chambre qui se réunira le 19 septembre.

Il a demandé à M. Fournier de faire parvenir son rapport pour cette date.

Nous sommes persuadés que la situation du petit commerce pourra — grâce à l'intervention de ses dévoués défenseurs — s'améliorer, et que le budget de 1929 lui apportera les diminutions de charges réclamées depuis longtemps.

### Mérite agricole

Sont nommés chevaliers du Mérite agricole :

MM. Arlie, cultivateur à Sarrazac ; Bergonieux, cultivateur à Carluet ; Bonnet, éleveur à Souillac ; Boudet, cultivateur à Condat ; Francoulet, cultivateur à St-Chamarand ; Moze, cultivateur à Sarrazac ; Planacassagne, sous-préfet de Gourdon ; Vayleux, cultivateur aux Quatre-Routes.

### Associations syndicales

Autorisation est accordée aux associations syndicales des propriétaires intéressés à l'amélioration des chemins ruraux suivants :

- Commune de Brengues. — Chemin rural du Causse à Fourques.
- Commune de Linac. — Chemins ruraux de Lascombelles et de Lagane.
- Commune de Carennac. — Chemin rural de Puybrun à Bétaille.
- Commune de Saint-Jean-de-Laur. — Abrevoir-lavoir avec citerne.
- Commune d'Espère. — Construction d'un pont-bascule.
- Commune de St-Médard-Nicourby. — Chemins ruraux de Richoux et de Nicourby, ou grande communication, n° 16.
- Commune de Fajoles. — Chemin rural du foirail de Caminel.
- Commune de Payrignac. — Chemin rural des Ouilères.
- Commune de Concorès. — Chemin rural de Gaydoun.
- Commune de Gourdon. — Chemin rural de la Sogne.

### Legs

M. Georges-Pierre Guilloire, de son vivant, demeurant à Cahors, a, par testament, légué à l'hôpital-hospice de Cahors, une somme de 1.000 fr. ; au bureau de bienfaisance de Cahors, une somme de 1.000 fr.

Mme Cazals, veuve Gaillard, de son vivant, demeurant à St-Céré, a légué une somme de 2.000 fr. à l'hospice de St-Céré.

Mlle Marie-Jeanne Lajugie, de son vivant, demeurant à Livernon, a légué une somme de 1.000 fr. au bureau de bienfaisance de Livernon.

### Avis aux automobilistes et motocyclistes

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 1928 les demandes de délivrance de récépissés de déclaration (cartes grises) devront mentionner lisiblement les nom, prénoms, profession et domicile de l'intéressé. D'autre part, la signature du demandeur devra être légalisée par le Maire de sa résidence ou certifiée par le Commissaire de Police.

### EMPOISONNEMENT DE RIVIÈRE

Il y a quelques jours, M. Fournié, propriétaire à Arcambal, était en bateau, près de Galacie, lorsqu'il vit une quantité de poissons entraînés par le courant et paraissant morts.

Il comprit aussitôt que ces poissons avaient été empoisonnés et aperçut un jeune homme qui se tenait sur le gravier de la rivière.

Quand celui-ci vit M. Fournié et son compagnon, il prit la fuite et alla se cacher derrière des broussailles.

Découvert, il s'enfuit encore, mais il oublia sa veste et un cabas contenant un kilo de poissons.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Le jeune homme, interrogé prétend qu'il n'est pas allé à la pêche. Quant à la veste, il prétend que ce n'est pas la sienne.

Il nie être l'auteur de l'empoisonnement de la rivière.

Il prétend que le jour où a eu lieu l'empoisonnement des poissons, il était à Cahors.

Renseignements pris, cette déclaration a été reconnue exacte, mais les témoins affirment que la veste appartenait à ce jeune homme, nommé B..., de Savanac.

Au surplus, dans la poche de la veste on a trouvé deux journaux qu'il reconnaît avoir achetés chez Mlle Imbert. Malgré cette précision, il persiste à nier.

Procès-verbal a été dressé.

### Lycée Clément-Marot

La Directrice du Lycée de jeunes filles a l'honneur d'informer les familles des élèves externes qu'elle les recevra de préférence avant les 29 et 30 septembre, et non précisément à cette date, comme il a été imprimé par erreur.

### Assistance publique

Par arrêté préfectoral, M. le docteur Fajolles, de Gramat, est nommé médecin-inspecteur de la 30<sup>e</sup> circonscription du service de la protection des enfants du premier âge, en remplacement de M. le docteur Lacroix, décédé.

La 30<sup>e</sup> circonscription comprend les communes d'Albiac, Alvingnac, le Bastid, Bio, Couzou, Gramat, Issendolus, Lavergne, Miers, Padirac, Reilhac, Rignac, Rocamadour, Saïgues et Thégra.

### Ecole de St-Maixent

M. Buros, sergent au 9<sup>e</sup> d'infanterie, est admis comme élève officier à l'Ecole militaire de St-Maixent.

### Eaux et Forêts

M. Planard, garde des eaux et forêts en disponibilité, demeurant à Vaylats (Lot), est réintégré sur sa demande au poste non logé de Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne).

### Baccalauréat DEUXIÈME SESSION 1928

Les épreuves écrites du baccalauréat auront lieu les lundi 15 et mardi 16 octobre 1928.

Les inscriptions seront reçues dans les secrétariats des Facultés des sciences et des lettres du 25 septembre au 4 octobre.

### Orphéon de Cahors

Concert du Mercredi 19 Septembre 1928 (Allées Fénélon)

- |   |            |
|---|------------|
| 1. Si vis Pacem, Marche                           | Brunel     |
| 2. Princesse, Gavotte (Orchestre)                 | Meriat     |
| 3. Sur le Lac, Chœur                              | H. Kling   |
| 4. La liberté éclairant le monde, Chœur (Orphéon) | Gounod     |
| 5. A. La coupe du Roi de Thulé                    | Diaz       |
| B. Paris, Valse chantée (M. Babouline)            | R. Mercier |
| 6. A. En Chemin                                   | A. Holmes  |
| B. Maître Patelin (M. Fournastie)                 | X.         |
| 7. La Toulousaine                                 | Deffes     |
| 8. Yo qui un Couou (Soli et Chœurs)               | Dengor     |

### Hyméno

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Madeleine Roumilhaac, la gracieuse fille de M. Roumilhaac, le sympathique capitaine de gendarmerie de Cahors avec M. Gustave Forestier, directeur commercial à Montauban.

Aux futurs époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

### Bicyclette dans l'eau

Il y a quelques jours, nous avons signalé que M. Prunet, de Carennac, avait déposé une plainte pour vol de sa bicyclette.

Une enquête ouverte n'avait donné aucun résultat.

Ces jours derniers deux pêcheurs ramènèrent une bicyclette qu'ils trouvèrent dans la Dordogne.

C'était la bicyclette de M. Prunet, mais elle était dans un bien mauvais état. Les pneus avaient été coupés et tous les rayons étaient arrachés.

### Une pierre sur la tête

M. Fournié, manoeuvre chez M. Picq, entrepreneur de maçonnerie, a été atteint à la tête par une pierre tombée de l'échafaudage sous lequel il se trouvait.

Il a reçu une blessure sur la partie frontale gauche.

M. le docteur Besse a donné les soins au blessé dont l'état est assez satisfaisant.

### Au violon

Un nommé Carles, ouvrier peintre, de passage à Cahors, était en état d'ivresse et faisait du scandale sur la voie publique.

Il a été enfermé au violon et procès-verbal a été dressé contre lui.

### PALAIS DES FETES

MERCREDI 19

Grande soirée de gala

avec les concours de

L'AVENIR CADURCIEN

et de

PHOELIX

le désopilant comique Troupier dans son répertoire

AU PROGRAMME

L'œuvre célèbre de Pierre FRONDAIE

L'HOMME A L'HISPANO

Comique Documentaire

ORCHESTRE

JEUDI 20

même programme de cinéma

Homonymie

M. Louis Audubert, employé au dépôt du P. O., à Cahors, informe le public qu'il n'a rien de commun avec son homonyme dont il a été parlé dernièrement pour une affaire de mœurs.

### Syndicat laitier

Les membres du Syndicat laitier du Quercy sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 23 septembre à 9 heures 30, à la Maison de l'Agriculture.

### Accidents

M. Ricardo Ferrer, terrassier à l'entreprise Colomb, a été atteint par la chute d'un bloc de pierre d'une plaie par écrasement du pouce droit.

Sur le même chantier, M. Branilo Gonzalez, chargeait un wagonnet de matériaux lorsqu'il a été atteint de déchirure musculaire pectorale gauche.

### Foire du 15 septembre 1928

La foire du 15 a été peu importante. Voici les cours :

Bœufs gras, 180 à 200 fr. les 50 kilos, bœufs d'attelage, de 5.000 à 7.000 fr. la paire ; pores, 100 à 180 francs selon grosseur ; moutons gras, 4 fr. 25 à 4 fr. 50 ; agneaux, 4 fr. 75 le kilo.

Marché : poules, 5 fr. ; poulets, 4 fr. 50 ; canards, 5 fr. 10 ; lapins, 2 fr. 50 le 1/2 kilo ; œufs, 7 fr. 50 la douzaine ; pommes de terre, 60 fr. les 50 kilos.

### Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois d'août 1928.

Quantité de vin enlevée de chez les récoltants : 6.969 hectolitres.

Quantité de vin soumis au droit de circulation : 12.141 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 5.942 hectolitres.

### Le prix de l'essence

Voici le prix de l'essence pratiqué dans le Lot pendant le mois d'août 1928 par le Commerce de détail :

Qualité poids lourd, Maximum : 250 fr. 86 l'hecto.

Minimum : 249 fr. 66. Moyen : 250 fr. 20

Qualité tourisme, Maximum : 260 fr. 86 l'hecto.

Minimum : 259 fr. 44. Moyen : 260 fr. 42

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 3 au 8 sept. 1928, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 4 femmes.

Interlocaux : 4 hommes, 6 femmes. En extra : 4 hommes.

Demande d'emploi non satisfaites : 1 femme. Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 3 femmes.

### Arrondissement de Cahors

#### Labastide-du-Vert

Recevoir burlesque. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Brouel Ernest, de Sals, receveur burlesque de deuxième classe à Gramat, vient d'être nommé à Prayssac, en remplacement de M. Bousquet décédé.

Nos félicitations à M. Brouel pour le rapprochement qu'il vient d'obtenir. — A. B.

#### Montgosty

Mort subite. — M. le curé Raffy, qui desservait les paroisses de Bois-sières et de Nuzéjols, s'était retiré depuis déjà quelques temps chez son frère, à Montgosty. Ne le voyant pas arriver de sa promenade habituelle, on alla à sa rencontre et on le trouva mort dans une grange du hameau de Crabilliers.

Nous adressons à la famille nos condoléances.

#### Duravel

Dans les P. T. T. — Notre compatriote, Mme Vve Moulinié, veuve d'un employé des P. T. T., et fille de Mme et de M. Cax, adjoint au maire de Duravel, nommée récemment dame-employée à Toulouse, guichet des chèques postaux, vient de prendre possession de son poste.

Nous lui adressons nos félicitations, ainsi qu'à la famille.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

Classe 1885 et 1886. — Association amicale. — Les hommes des classes 1885 et 1886 de la commune de Figeac se sont réunis, dimanche dernier, à 11 heures, dans une salle de la Mairie, et ont constitué une Société amicale, en fixant à 5 fr. le droit d'admission. Cette association leur permettra de se retrouver de temps en temps et de rappeler les souvenirs d'autant autour d'une table bien servie.

Tous ceux qui appartiennent à ces classes, qui ont pu être oubliés dans les convocations, peuvent se présenter comme convoqués par le présent avis et se faire inscrire chez le camarade Edmond Lacam, retraité du P. O., rue Ortadabac.

Après la formation du bureau et à l'unanimité, le premier banquet a été fixé au dimanche 7 octobre, à midi, à l'Hôtel Tillet, place des Carmes.

Les camarades sont priés de se faire inscrire avant le 30 septembre, chez Edmond Lacam, trésorier, en versant leur cotisation pour le banquet, soit 20 francs.

Le café sera ensuite servi chez le camarade Cambarou.

Toutes les dispositions ont déjà été prises pour que satisfaction entière soit donnée à tous les convives. Il leur est simplement recommandé de se présenter avec un entrain réjoui et un appétit renouvelé. La gaieté sera de rigueur.

Foire. — La foire du 15 septembre a été d'une importance extraordinaire, à en juger par le nombre considérable d'animaux, amenés sur les divers champs de foire, et par la valeur des transactions opérées sur tous les points de la ville, notamment sur la place Vital, et place de la Halle; une vive animation a régné toute la journée et il s'est produit une affluence inaccoutumée de visiteurs dont toute la commune, en général, s'est heureusement ressentie. Voici les cours pratiqués :

Blé de meunerie, 135 fr. ; Blé de semence, 190 fr. ; Avoine, 55 à 60 fr., le tout l'hectolitre ; Œufs, 7 fr. la douzaine ; Poulets, 10 à 11 fr. ; Lapins, 5 fr. 50 à 6 fr. ; Canards, 10 fr., le tout le kilo ; Pigeonneaux, 7 fr. la paire.

Bœuf, 340 à 360 fr. ; Veau, 675 fr., prix moyen ; Mouton, 450 fr. ; Brebis, 400 fr. ; Porc, 760 à 800 fr., le tout les 100 kilos.

### Marcihaac

Néologie. — C'est une belle figure de notre commune qui vient de disparaître. Mardi dernier, 11 septembre, M. Gabriel Salgues de Géniez a été brusquement ravi à l'affection des siens et à l'estime de tous. Il portait si allègrement le poids de soixante-dix-sept années qu'avec son esprit toujours lucide et une vivacité physique qui ne paraissait pas vouloir diminuer, il nous faisait oublier la possibilité même de la séparation. Au Collège de Figeac, qui avait maintenant en lui le Vice-Président de la Société des Anciens Elèves, il avait fait ses études secondaires. Puis il avait pris ses grades à l'Université de Toulouse. Licencié en droit, avocat, il aurait pu connaître de beaux succès au barreau. Mais M. Salgues de Géniez n'était pas un ambitieux parce qu'il aimait trop son pays natal. Jadis il ne voulait point le quitter pour le poste de Chef de Cabinet du Préfet de l'Ariège. Toujours accueillant, il savait mettre à la disposition de tous, avec une obligeance inépuisable, ses connaissances juridiques éprouvées, son jugement, son expérience, sa bonté. Tous les amis qui le connaissent à son foyer, en son hospitalière maison, se rappelleront sa conversation agréable, nourrie de souvenirs. Pendant quatorze ans, de 1890 à 1896, de 1900 à 1908, il présida comme maire aux destinées de notre commune. C'était un homme de cœur et un homme de bon conseil. Voilà les mots très simples que nous ne cessons d'entendre répéter autour de nous depuis deux jours. Mieux que tous les autres ils traduisent les sentiments de la foule compacte et recueillie qui se pressait à ses obsèques. Nous prions sa compagne courageuse, ses enfants et ses petits-enfants d'accepter ici l'expression d'une sympathie douloureusement émue.

### Un ami.

### Arrondissement de Gourdon

#### Carluet

Mariage. — Mercredi 12 courant, a été célébré, à Carluet, en l'église Ste-Marie-Madeleine, par M. l'abbé Barrès, curé de St-Projet, le mariage de la gracieuse Marie-Rose Pélaprat, sa nièce, avec M. Marcel Malgouyrou, du Domaine de Donadieu, près Gourdon.

A ce mariage, qui unit deux familles très honorablement connues, se trouvait une nombreuse assistance de parents et d'amis.

En cette heureuse circonstance, nous nous permettons d'envoyer à ces familles, nos meilleures félicitations, avec nos vœux de bonheur pour les jeunes époux.

#### Martel

Comice agricole et exposition commerciale des 29 et 30 septembre 1928. — Les inscriptions affluant au Comité d'organisation et nous pouvons prévoir dès maintenant que nos fêtes agricoles et commerciales des 29 et 30 septembre prochains dépasseront en importance celles de 1925 qui eurent cependant un si grand succès.

Mais toutes les dispositions ont été prises pour que le Comité puisse donner satisfaction à toutes les demandes qui doivent être adressées, soit au siège social du Comice (Mairie de Martel), soit à M. Lavayssière secrétaire général du Comice à Martel.

Nous rappelons enfin que tous les produits exposés auront la gratuité du retour par voie ferrée à condition que chaque exposant veuille bien retirer au Secrétariat de l'exposition le Certificat réglementaire qui leur sera délivré le dimanche 30 septembre à partir de 16 heures.

#### Souillac

Banquet offert à Mademoiselle Salières. — (Sous la Présidence d'honneur de M. Malvy). — La circulaire suivante est adressée aux nombreux amis de Mlle Salières.

« Les collaboratrices, institutrices et institutrices, anciennes élèves et amis de Mlle Salières, ont organisé une manifestation de sympathie suivie d'un banquet à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier de la légion d'honneur.

« Vous êtes prié d'assister à cette réunion qui aura lieu à Souillac le 30 Septembre prochain salle de la Biscuiterie Bonnet.

« Il ne sera pas au vu de lettre d'invitation particulière. Faites parvenir votre adhésion à Mme Bladier, institutrice à Souillac. Le prix de la carte est fixé à 25 francs y compris la participation à l'achat d'un bijou souvenir.

« Le Comité d'organisation a demandé à M. l'inspecteur d'académie l'autorisation de reporter au Mardi 2 Octobre la rentrée des classes, pour les Membres du Personnel enseignant qui assisteront à cette manifestation. »

#### St-Soy

Foire. — Notre foire du 12 septembre a été d'importance moyenne. Les divers marchés étaient assez bien approvisionnés et il y a eu un assez grand nombre de transactions.

## EXPOSITION RECLAME

# BLANC-LINGERIE

## AU PRINTEMPS

CAHORS

On a enregistré une baisse sensible sur tout le détail à l'exception des veaux dont le cours s'est relevé.

Voici un aperçu des principaux prix : Bœufs gras : de 180 à 200 fr., les 50 kilos. — bœufs de travail, de 8.500 à 5.400 fr. la paire ; veaux, de 6.50 à 7 fr. le kilo. — moutons de boucherie, 150 à 160 fr. ; brebis d'élevage, de 130 à 150 fr. ; porcelets, de 80 à 100 fr. le tout la pièce ; poulets, 6 fr. 50, poules, 5 fr. 50 ; lapins, 3 fr. le tout le demi-kilo ; œufs, 6 fr. 50 la douzaine.

### Vayrac

Fêtes des 22, 23, 24 septembre. — Programme : Samedi 22 septembre. — Ouverture de la fête par des salves d'artillerie. A 18 heures, tour de ville en musique. A 20 h., grand bal.

Dimanche 23 septembre. — Réveil en musique. A 9 h. 30, réception des Touristes de Brive (45 exécutants). Cette fanfare est hors concours toutes catégories. Défilé en ville. De 10 heures à 11 h., distribution de bouquets aux jeunes filles de la classe. A 12 heures, apéritif-concert. A 14 h., ouverture du bal. A 15 h., concert dans les différents quartiers de la ville. A 17 h., reprise du bal. A 19 h., grand défilé de camions, d'autos, de bicyclettes et voitures fleuris. Les Touristes ouvriront la marche. A 21 heures, ouverture de la fête de nuit. Grand bal. Bataille de confetti. A 22 heures, brillant feu d'artifice. A 23 h., retraite aux flambeaux et continuation de la fête.

Lundi 23 septembre. — Réveil en musique. A 10 h., jeux divers dans les différents quartiers de la ville ; nombreux prix. A 11 h., courses à pied : 1<sup>er</sup> prix, 30 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 20 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 10 fr. A 12 h., tour de ville en musique. A 14 h., tirage de la tombola. A 15 h., courses de bicyclettes. Course internationale : 1<sup>er</sup> prix, 100 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 75 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 50 fr. A 17 h. 30, élection de la reine vayracoise. Départ d'un ballon. A 19 h., tour de ville en musique. A 21 h., ouverture du bal de nuit. A 23 h., brillant feu d'artifice. A 24 h., retraite aux flambeaux.

Incendie de bois et de vignes. De la Rochelle. — 25 hectares de bois et de vignes non vendangés ont été ravagés par le feu, à St-Laurent-de-la-Prée.



